



**SCOUTS**<sup>®</sup>  
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement  
Organisation Mondiale du Mouvement Scout  
Всемирная Организация Скаутского Движения  
Organización Mundial del Movimiento Scout  
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

World Scout **Bureau** Mondial du Scoutisme

European Regional Office  
Bureau Régional Européen

Case postale 327  
CH 1211 Genève 4  
SUISSE

Rue Henri-Christiné 5  
1205 Genève  
SUISSE

**Tel:** (+41 22) 705 11 00  
**Fax:** (+41 22) 705 11 09

Rue de l'Industrie 10  
1000 Bruxelles  
BELGIUQUE

**Phone:** (+32 2) 893 24 35

[europa@scout.org](mailto:europa@scout.org)  
[www.scout.org/europe](http://www.scout.org/europe)  
[www.euroscoutinfo.com](http://www.euroscoutinfo.com)

**23 octobre 2015**

**Aux :**

Commissaires internationaux et internationales  
ainsi qu'autres personnes de contacts des OSN  
et ASN dans la Région Européenne du  
Scoutisme et la Région Eurasienne du  
Scoutisme

**Circulaire 20 2015**

### **Comité Européen du Scoutisme 2013-2016 – Revue à mi-parcours**

Chère amies, chers amis,

Le Comité Européen du Scoutisme a décidé de passer en revue son travail à mi-parcours, sous la direction d'un consultant externe, et de partager les résultats avec les OSN et ASN en toute transparence.

Le but de l'examen, avec la participation de nombreuses parties prenantes, était d'évaluer à mi-parcours de la période triennale, le travail effectué.

Il y a deux rapports joints à la présente circulaire.

Le premier rapport (annexe A) fournit une autoréflexion par le Comité lui-même sur les progrès réalisés relatif :

- A la production des résultats en lien avec la réalisation du Plan Régional Scout (PRS),
- Au travail en équipe en réalisant un « corporate way of working »,
- Au travail avec d'autres : des bénévoles-clés, d'autres comités, du personnel régional,
- A l'identification et la résolution des problèmes qui sont survenus, avec l'appui du personnel régional, des membres du groupe de travail et leurs coordonnateurs, d'une sélection aléatoire des OSN, et du Comité Européen du Scoutisme.

Le deuxième rapport (annexe B) décrit ce que les membres du Comité Européen du Scoutisme pensent comment ils réalisent un « corporate way of working ».

De ces deux rapports, seulement deux (2) paragraphes ne sont pas inclus dans la présente Circulaire, car ils contenaient des informations confidentielles qui ne doivent pas être partagées, mais qui n'ont pas d'impact sur les résultats globaux de l'étude.

Ces rapports sont considérés comme des outils dans les mains du Comité Européen du Scoutisme; ils contribueront à améliorer le travail à accomplir, en ciblant en fin de compte la mise en œuvre et la réalisation, de la manière la plus efficace, du Plan Régional Scout et de la manière la plus efficace pour l'OSN / ASN.

Avec nos salutations Scoutes,

Andrea Demarmels  
Président,  
Comité Européen du Scoutisme

Annexes A et B